

HOSPIMEDIA

Les radiologues mettent en consultation un projet pour une nouvelle imagerie médicale libérale

Publié le 29/06/17 - HOSPIMEDIA

La Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) a engagé une troisième action en faveur d'un renouveau de l'imagerie médicale libérale. Elle soumet cette fois aux pouvoirs publics un projet. Charge à la profession de l'enrichir d'ici octobre. Neuf mesures sont d'ores et déjà jugées urgentes.

Durant tout l'été, l'ensemble de la radiologie libérale française pourra enrichir de ses réflexions et expériences le projet pour une nouvelle imagerie médicale libérale, présenté par la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR) ce 29 juin à la presse. Le canevas dévoilé par la fédération (à télécharger ci-dessous) sera en outre soumis dans les prochains jours aux équipes du Premier ministre et du ministère de la Santé. La version définitive sera, elle, diffusée mi-octobre à l'occasion des journées françaises de radiologie.

Ce projet marque une troisième étape du renouveau souhaité par la profession. Premièrement, une journée d'action a été organisée le 23 mars dernier. Deuxièmement, deux recours ont été déposés devant le Conseil d'État. L'un pour obtenir l'abrogation de l'[article 99](#) de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2016. Cet article crée une commission des équipements matériels lourds d'imagerie médicale auprès du directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Commission qui doit devenir l'organe de décision des tarifs. L'autre recours vise le rétablissement du supplément Z spécifique à la radiologie et destiné à couvrir les charges liées à l'investissement des structures de radiologie en matériel de dernière génération réduisant l'exposition aux rayons X.

La suppression de l'article 99 en préalable

Le préalable à toute discussion ne peut être que la suppression de l'article 99 qui, selon la FNMR, "*empêche toute relation de confiance entre les tutelles, ministère, caisses d'assurance maladie, responsables politiques et médecins libéraux*". Alors le président de la fédération dit aux pouvoirs publics : "*chiche*" pour "*arrêter cette gestion comptable imposée par la caisse d'assurance maladie sur la radiologie depuis vingt ans*".

Le projet pour une nouvelle imagerie médicale libérale en lui-même rappelle dès lors les différents rôles de l'imagerie médicale, tant dans le diagnostic et la thérapie que dans la prévention et le dépistage. Il souligne sa présence dans les territoires et sa contribution à la préservation du maillage territorial, de même qu'à la structuration de l'offre de soins hospitalière et ambulatoire. Il soutient que les systèmes d'information des cabinets libéraux d'imagerie constituent les prémices d'un réseau favorisant la coordination des soins. Et de pointer la source d'économies potentielles, malgré la dépense non négligeable de la spécialité, en investissant dans le développement de l'imagerie de demain.

La FNMR identifie aussi neuf mesures urgentes à prendre :

- passer de 12 à 20 IRM par million d'habitants, à l'instar de la moyenne européenne ;
- pérenniser l'organisation de proximité du dépistage organisé du cancer du sein ;
- préserver le maillage territorial en imagerie qui structure l'offre de soins de proximité ;
- valoriser l'imagerie interventionnelle ;
- favoriser le partage d'information entre public et privé ;
- rendre opposable la charte de téléradiologie ;
- généraliser la démarche qualité, le contrôle des échographes et la comptabilité de la dose en X dans le dossier médical personnel ;
- rendre fongibles les enveloppes et réinvestir les économies induites dans l'imagerie ;
- sortir les actes de dépistage de l'enveloppe imagerie.

Des prochaines rencontres dépendront la suite des opérations. La fédération n'écarte pas de nouvelles actions à la rentrée.

Pia Hémerly